

P17 – SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE ET PROGRAMME DE SUIVI

A - Référence :

- Étude d'impact sur l'environnement. Synthèse. Chapitre 9. Prévention et surveillance.
- Addenda — Transport maritime 9. Programmes de Surveillance Environnementale et de Suivi.
- 10. Programme de Surveillance Environnementale et de Suivi. Réponse. Section 10.3.3.3 à Q-185

B - Préambule :

Il est mentionné (novembre 2005. Addenda) : « Aucun programme de surveillance environnementale et de suivi n'a été recommandé pour l'environnement sonore, les processus côtiers, les mammifères marins, les poissons et leur habitat, et les ressources visuelles. La sévérité des impacts dus au transport maritime sur l'environnement sonore est classée de négligeable à faible. Elle est considérée faible pour les mammifères marins ainsi que pour les poissons et leur habitat. »

Il est mentionné (mars 2006. Synthèse. Chapitre 9) : « Dans le cas de programme de suivi, il sera élaboré en fonction des aspects du projet les plus sensibles, tel qu'identifiés lors de l'étude d'impact. Ces aspects sont ceux pour lesquels la sévérité de l'impact a été évaluée de moyenne à élevée. Ainsi, le niveau de bruit pendant la construction fera l'objet d'un suivi. Les mesures de suivi devront également confirmer les prévisions d'impacts concernant les faucons pèlerins et les mammifères marins étant donné le statut particulier de ces espèces et du niveau d'intérêt public, notamment pour les bélugas. »

C - Question :

Devant ces déclarations contradictoires que l'on découvre constamment d'une étude à l'autre sans se retrouver dans un cadre écologique de référence concordant ; devant cette intention écrite d'atténuer le programme de surveillance et de suivi selon la sévérité des impacts qu'il a lui-même évalués ; le promoteur Energie Cacouna veut-il vraiment établir une structure de coordination éclairée et précise basée sur :

- un développement harmonieux
- une gestion intégrée de l'ensemble des composantes environnementales
- une volonté de prévention

et visant la surveillance et le suivi de l'état de l'environnement dans toutes ses composantes et pour toutes les phases d'activités, pendant et après les travaux?